

Petit guide pour une *sécurité optimale* lors de l'utilisation de votre carte.

En voyage, dans une boutique au coin de la rue ou sur une boutique en ligne: en suivant les conseils suivants, vous jouez la carte de la sécurité.

Vous venez de recevoir votre carte

- **Signez** immédiatement votre carte de crédit/prépayée UBS ou UBS Maestro Card au verso.
- Apprenez votre **code NIP par cœur**.
- Vous pouvez **modifier** votre **code NIP** à tous les distributeurs automatiques de Suisse. Evitez de choisir une combinaison trop facilement accessible comme un numéro d'immatriculation, une date de naissance ou un numéro de téléphone, etc.

Pour plus de sécurité dès la première utilisation

- Lorsque vous tapez votre code NIP, **cachez** le clavier avec votre main libre ou votre porte-monnaie.
- Ne **divulguiez pas** votre code NIP et **évitez** que quelqu'un surprenne votre code NIP.

Vous utilisez votre carte aux distributeurs automatiques

- Si votre carte se fait avaler par un appareil, ne demandez **pas l'aide d'un inconnu**. Informez immédiatement la helpline et faites **bloquer** votre **carte**.
- Ne tenez pas compte des éventuelles instructions apposées sur le distributeur (p. ex. conseils d'utilisation ou signalement de dérangement). UBS n'appose pas d'instructions sur ses distributeurs.
- Avant d'utiliser un distributeur automatique, vérifiez la présence d'**éventuelles pièces suspectes ou mobiles** ou de caches. N'effectuez pas de retrait d'espèces mais faites-en part immédiatement à la banque ou au besoin à la police.
- Pour vos retraits d'espèces, utilisez autant que possible des bancomats UBS car ces derniers font l'objet d'une protection et d'une surveillance exemplaires.

Le contrôle est primordial

- Conservez toujours votre carte en **lieu sûr** et vérifiez régulièrement qu'elle est toujours en votre possession. Signalez immédiatement tout **vol** ou **perte** à notre helpline.
- Vérifiez régulièrement les **dépenses et retraits** effectués avec vos cartes sur les **relevés mensuels** et via UBS e-banking. Toute réclamation doit être adressée par écrit à UBS **dans un délai de 30 jours**. Passé ce délai, les mentions de dépenses sont considérées comme approuvées.
- Conservez la maîtrise de vos **dépenses**, même **en déplacement**. Grâce à l'application UBS Mobile Banking, vous consultez les transactions les plus récentes et les détails du dernier décompte de carte. Vous pouvez aussi être informé des mouvements actuels de votre carte – automatiquement via une notification par SMS.

Vous effectuez des achats en ligne

- Avant tout achat, vérifiez les **conditions commerciales**.
- Ne communiquez jamais votre numéro de carte à des fins purement informatives.
- Effectuez vos achats en ligne uniquement auprès d'entreprises dignes de confiance.
- Au cas où votre carte serait débitée sans prestation de service, veuillez nous en informer par écrit dans un **délai de 30 jours**.

Méfiez-vous de toute demande par e-mail

- Le **« phishing »** est un type d'escroquerie via des e-mails, des messages instantanés et des sites web prétendument sérieux. Ils vous invitent à communiquer vos **données personnelles** et confidentielles. Ne les communiquez jamais! UBS ne se permettrait jamais de vous demander de communiquer ce type de données personnelles de cette façon.
- Laissez votre **numéro de mobile** à notre service clientèle (par écrit ou via UBS Cards Online). En cas de transactions par cartes de crédit suspectes, notre système d'alerte précoce génère un message d'alerte. Nous vous appelons ou vous envoyons un SMS pour une prise de contact directe.

Enregistrez ces numéros de téléphone sur votre mobile

Cartes de crédit/prépayées UBS

UBS Card Center +41-44-828 31 32

UBS Maestro Card et carte client UBS

UBS Helpline +41-848 888 601

Signalez-nous immédiatement par téléphone toute **perte** ou **vol** de cartes ou toute **carte avalée** par un distributeur automatique. Notre service clientèle est là pour vous aider 24 heures sur 24.

Pour en savoir plus sur les cartes: www.ubs.com/cartes